

## Code d'éthique

Le présent document constitue un guide pour le maintien de relations saines et respectueuses au sein du Réseau Demain le Québec. Ce code se veut un instrument porteur d'un idéal éthique, ainsi qu'une source d'inspiration et de motivation pour les membres. Il vise à fournir aux membres des règles de conduite destinées à promouvoir et à assurer l'éthique tout en respectant les valeurs de l'organisation.

Ce document se veut un cadre de référence permettant d'établir les normes d'éthique et les balises de comportements et d'attitudes à respecter en tant que membres du Réseau Demain le Québec.

# I. Nos valeurs

## 1. Ambition

Notre travail repose sur la **recherche constante de solutions** aux problèmes auxquels nous faisons face collectivement. Nous ne résoudrons pas la crise climatique avec le *statu quo*.

Pour y arriver, nous devons explorer le travail qui se fait déjà, tirer des leçons de l'expérience des autres groupes du réseau et nous mettre à l'écoute de nos collectivités locales pour découvrir ce qui compte le plus pour elles. Nous devons **sortir de la zone de confort**, s'ouvrir aux idées nouvelles, penser et agir de manière innovante. Nous n'aurons **pas peur d'échouer**, et nous apprendrons de nos erreurs.

## 2. Entraide

La création du pouvoir collectif passe d'abord par le **développement de la collectivité**. Nous plaçons les relations au cœur de l'organisation, car lorsque les liens communautaires sont solides, le pouvoir que nous créons ensemble est durable.

La collectivité apporte l'**inspiration**, la solidarité et la joie à notre mouvement. Le développement d'une collectivité forte exige une communication ouverte, honnête et empathique, qui mise sur l'**écoute** mutuelle. En résolvant les conflits et en étant mutuellement responsables de nos actes, nous nous efforçons de parvenir à une **compréhension commune** de nos défis et de la vision vers laquelle nous nous orientons.

## 3. Inclusion

Notre mouvement est ouvert à toutes et à tous. Nous tirons notre **force** de la diversité des points de vue et du large éventail d'**expériences vécues**. Nous partageons l'engagement de prendre soin les uns des autres et de la planète.

Nous démontrons notre engagement en faveur de l'inclusion en pratiquant la **non-violence** (tant physique qu'émotionnelle), en interdisant le harcèlement et le discours haineux dans nos espaces organisationnels, et en respectant les **limites** et les besoins de chacun. Nous nous engageons à utiliser un langage et des gestes qui tiennent compte de toutes les formes de **différence** et nous travaillons activement contre la discrimination. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour créer des **espaces non-oppressifs et non-discriminatoires**, accessibles à tous.

## 4. Optimisme

Les sujets sur lesquels nous travaillons sont extrêmement préoccupants, et la situation continue chaque jour de se détériorer à tous les niveaux. Cela ne nous empêche pas d'**agir**, et d'avoir la **conviction profonde** que nos actions peuvent changer la donne. Il y a de l'**espoir**!

## 5. Autonomie

Les groupes locaux conservent toute leur **autonomie et indépendance** dans le choix des orientations stratégiques qui leur correspondent le mieux.

Nous ne refaisons pas l'existant, n'imposons pas de nouvelle marque. Nous aidons à formuler des solutions, émettre des propositions, mettre des outils et des tactiques à disposition – **sans rien imposer**. Notre programme et les groupes que nous soutenons ne sont pas liés à un parti politique et n'appuient **aucun.e candidat.e** en particulier.

# II. Règles de conduite

Les membres s'engagent à agir en accord et en cohérence avec les valeurs du Réseau, et à respecter les règles suivantes :

- Communiquer de façon bienveillance et pacifique;
- Fournir un environnement accueillant, respectueux et inclusif;
- Favoriser une culture basée sur l'écoute et le partage;
- Veiller à la sécurité des individus;
- Agir comme ambassadeur de l'organisme
- Respecter le droit de parole et permettre à chacun-e de s'exprimer;
- Se montrer disponible et engagé-e;
- Accepter avec bienveillance les invités externes, les membres, les citoyen-ne-s et/ou les enfants lors des rencontres ou d'activités.

## Devoir d'intervention et/ou de signalement:

Puisque le Réseau prône l'inclusion de toutes et tous, il serait en contradiction d'interdire à quiconque l'accès aux activités du groupe. Toutefois, certains comportements inadmissibles devraient être adressés afin de conserver un climat sain et bienveillant et où tout un chacun se sent en sécurité.

- Dans le but de maintenir une ambiance harmonieuse, tout membre du Réseau témoin de comportements allant à l'encontre du présent code se doit de le rapporter, dans la mesure du possible, aux personnes concernées d'une façon respectueuse et civilisée en faisant référence au respect du présent code.
- Advenant le cas que cette première intervention ne soit pas possible ou suffisante, le signalement du comportement devrait prendre la forme d'un avis écrit au Réseau, afin de documenter le comportement préoccupant. La confidentialité de la déposition devra ainsi être assurée par le Réseau.
- Un avis verbal serait alors transmis à la personne ou au groupe de personnes concernés afin de les aviser que ledit comportement a été signalé et que ce comportement doit cesser ou s'améliorer.
- Après deux avertissements, si le comportement ne s'améliore pas, le statut de membre de la personne pourrait lui être retiré.

## III. Politique de non-violence et d'impartialité

Le Réseau Demain le Québec soutient le droit des individus et des organisations à prendre part à des manifestations pacifiques et à des actions directes non-violentes lorsque cela est susceptible de favoriser la réalisation d'objectifs d'action climatique. Toutefois, en tant que groupe travaillant au sein du système judiciaire, nous n'encourageons pas les actions illégales de désobéissance civile.

Le Réseau Demain le Québec est porté par la Fondation David Suzuki, une organisation non gouvernementale qui s'engage à mener ses activités sans positionnement politique. Tous les groupes du Réseau sont tenus de suivre les directives en matière d'impartialité politique afin d'être aussi efficaces que possible pour faire face à l'urgence climatique.

Finalement, le Réseau Demain le Québec soutient uniquement les initiatives citoyennes à but non lucratif composées majoritairement de bénévoles.

Les outils et les ressources offerts par le Réseau Demain le Québec ne peuvent pas être utilisés pour organiser des actions illégales, partisans ou à but lucratif.

## IV. Critères d'admissibilité

Le Réseau a pour objectif de soutenir les **groupes citoyens** qui s'engagent dans la transition socioécologique<sup>1</sup>. Nous reconnaissons que la transition socioécologique est vaste et peut comprendre une variété d'actions, incluant:

- La préservation des espaces naturels;
- Les activités socioculturelles;
- Les groupes de mobilité durable et de transport commun et actif (regroupement de cyclistes, piétons, etc.);
- Les initiatives de verdissement, d'agriculture urbaine et durable et de sécurité alimentaire;
- Les initiatives locales et solidaires, de résilience et d'adaptation face aux changements climatiques;
- Les groupes pour la justice climatique et environnementales et la protection des droits environnementaux;
- La réduction et la gestion des matières résiduelles;
- Et autres actions possibles!

Si votre groupe ou vos actions ne s'inscrivent pas dans la transition socioécologique, alors vous ne pouvez pas vous inscrire au sein du Réseau Demain le Québec.

## V. Politique de confidentialité

Veuillez retrouver ici la [Politique sur la protection de la vie privée](#) de la Fondation David Suzuki.

---

<sup>1</sup> La transition socioécologique pourrait se définir comme le passage de l'état actuel du système à un état socialement plus juste, inclusif et écologiquement viable, rendu possible grâce à une transformation de nos pratiques démocratiques, de nos modes de productions, de consommations, de vivre ensemble et de nos représentations (récits), et s'appuyant sur l'établissement de rapports sociaux porteurs de justice sociale et d'inclusion. (Audet, R., 2015. *Le champ des sustainability transitions : origines, analyses et pratiques de recherche. Cahiers de recherche sociologique*, 58, 73-93. <https://doi.org/10.7202/1036207ar>)

RÉSEAU  
DEMAIN  
LE QUÉBEC

*Une initiative de la Fondation David Suzuki*